

Réponse à l'interpellation de Monsieur Hicham Talhi

Décembre 2022

Monsieur le conseiller,

Je comprends que vous souhaitiez faire du Conseil communal un lieu de débat politique.

Les questions et interpellations au Conseil communal sont là pour interroger le Collège principalement sur son action. Je ne vous ferai donc pas l'affront de vous rappeler que Everecity est une société coopérative ayant des coopérateurs publics (la Commune, le CPAS et la Région) et des coopérateurs privés (des habitants). L'administration communale ne gère donc pas le fonctionnement quotidien d'Everecity qui est une entité à part, distincte et avec un statut juridique à part entière. Il ne m'appartient donc pas de commenter des éléments de fonctionnement de la SISF dans cette assemblée. Tout comme je me permets de vous rappeler que la SLRB ne gère pas les pannes que connaissent les SISF. Par ailleurs, comme nous l'écrivait dans un mail du 15 décembre dernier, La SLRB ne dispose d'aucun moyen d'intervention dans ce domaine sauf en cas de demande de financement ce qui n'est pas le cas ici.

Je me permets aussi de vous informer que la commune d'Evere n'a pas de représentant au sein de la SLRB. D'ailleurs, aucune commune n'a de représentant à la SLRB. C'est un organisme d'intérêt public régional bruxellois de type B régi par un Contrat de gestion et avec un Conseil d'administration nommé par le Gouvernement bruxellois. En l'occurrence, il se fait que le Gouvernement a nommé un éverois au sein du CA de la SLRB. Mais ce dernier n'a pas de mandat impératif de la Commune et n'en réfère ni au Collège ni au Conseil communal. Je pense qu'il est utile d'apporter cette précision pour éviter toute confusion notamment vis-à-vis des autres communes bruxelloises.

Ceci étant dit, je me contenterai donc de répondre aux questions qui sont directement liées à nos compétences et aux actions que j'ai menées.

Donc, oui j'ai été informé le 22 novembre (par mail) par un habitant qu'il y avait des problèmes de chauffage lié à une panne de chaudière. Il nous informe aussi que cette panne concerne plus de 100 habitants. Évidemment qu'en période de froid hivernal, ce genre de panne inquiète tout le monde et moi en premier.

J'ai, immédiatement via mon secrétariat, envoyé un mail à la direction d'Everecity en leur conseillant de trouver une solution.

Le Président d'Everecity répond qu'un suivi est assuré et qu'un courrier avait déjà été envoyé aux locataires. Et m'informe qu'un marché public est lancé le 28 novembre 2022 en procédure urgente pour désigner le prestataire de services pour l'installation d'une nouvelle chaudière.

Le 29 novembre, je réinterpelle Everecity dans la mesure où nous sommes recontactés par le même riverain qui nous dit que la situation n'a pas changé.

Everecity nous répond qu'elle met tout en œuvre pour rétablir la situation dans les plus brefs délais.

Le 5 décembre dernier, je suis interpellé par mail par Martine Lion qui s'inquiète de la situation et qui me transmet un échange sur les réseaux sociaux où une dame indique qu'elle m'a contacté pour expliquer sa situation personnelle suite à cette panne. Je vous avoue avoir été surpris dans la mesure où cette dame ne m'a jamais contacté ni par mail, ni par téléphone, ni via les réseaux sociaux.

Un nouvel échange a donc lieu le jour même avec le Président d'Everecity à qui je propose de prospecter pour une solution d'urgence (en plus des chaufferettes) en attendant l'installation d'une nouvelle chaudière qui est, je vous le rappelle, soumise à une procédure de marché public. Il existe certes des procédures d'urgence mais, je vous rappelle les débats qu'on a eu le mois précédant sur un dossier similaire, on ne peut pas faire n'importe quoi non plus.

Je vous passe les différents échanges qui ont eu lieu sur le sujet pendant plusieurs jours dans la mesure où nous sommes tous d'accord que peu importe d'où vienne la solution dans ce genre de situation d'urgence, il faut une solution. Cela a toujours été ma philosophie, je ne vois pas pourquoi j'en changerais, quand il y a un problème, il faut le régler.

Le 9 décembre, à mon grand soulagement, je suis informé qu'une solution provisoire a été trouvée. A savoir l'installation d'une chaudière mobile qui viendra renforcer les deux chaudières déjà présentes. Cette chaudière a donc été installée le lundi 12 décembre. On m'informe également que le remplacement par une nouvelle chaudière se fera le 23 décembre au lieu de fin janvier comme c'était initialement prévu.

Le Président d'Everecity m'a également informé qu'une réunion avec les locataires concernés a eu lieu le 12 décembre afin de faire un état de la situation. Et il me confirme qu'une intervention financière pour couvrir les frais d'électricité engendrés par l'utilisation des chaufferettes est bien prévue.

Par ailleurs, celui-ci m'informe aussi que différents courriers ont été envoyés aux locataires pour les tenir informés de la situation à la savoir, le 14 novembre 2022, le 21 novembre 2022, le 2 décembre 2022 et le 9 décembre 2022.

Pour terminer, je dirais tout simplement que la situation vécue par ces locataires n'est pas acceptable. Je l'ai fait savoir à qui de droit. Il a d'ailleurs posté un message en ce sens sur les réseaux sociaux en s'excusant.

Monsieur Talhi, les faits que vous rapportez ici sont assurément insoutenables pour les locataires. Mais en faire un combat politique l'est tout autant pour moi. Mon parti a toujours été très actif dans ce domaine et s'est toujours soucié des locataires des sociétés de logements sociaux en étant à leurs côtés, en faisant vivre des maisons de quartier, en répondant à leurs besoins sociaux, en désenclavant les cités. Il y a eu un problème à Germinal et il était nécessaire qu'il soit géré avec sérieux, professionnalisme, respect et considération pour les locataires.

Voilà ce que je peux vous dire sur la communication officielle qu'il y a eu entre la commune et Everecity.

Ridouane Chahid

Bourgmestre faisant fonction